

**ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2019-16**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoir : 01  
Votants : 11

L'an deux dix neuf  
Le 14 mars à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Michel PERRET, Adjoint  
Date de la convocation 08 mars 2019

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL 2019**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER-FAUVY, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT

**EXCUSES** : Bruno BESANÇON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

**ABSENTS** : Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL

**Secrétaire de séance** : Arnaud DUCELLIER-FAUVY

M. Michel PERRET, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2019 pour le budget communal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**ADOpte**, à la majorité le budget communal 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :  
(1 abstention et 9 voix « pour »)

- Section de fonctionnement 811 841.24 €

- Section d'investissement 336 608.02 €

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.  
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité  
Certifié exécutoire et Affiché